

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band: - (2006)
Heft: 1-2

Artikel: La volonté d'autonomie : esquisse de l'état des champs littéraires en Suisse à l'époque nazie à travers les prises de position envers les écrivains exilés en Suisse
Autor: Schulz, Kristina
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-870079>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VOLONTÉ D'AUTONOMIE. ESQUISSE DE L'ÉTAT DES CHAMPS LITTÉRAIRES EN SUISSE À L'ÉPOQUE NAZIE À TRAVERS LES PRISES DE POSITION ENVERS LES ÉCRIVAINS EXILÉS EN SUISSE

Dans l'histoire des relations intellectuelles européennes, la période de la Seconde Guerre Mondiale constitue un moment clé. Dès 1933, les mouvements de migration, conséquence des politiques répressives notamment national-socialistes et, en 1938/39, de la guerre, ont bouleversé la vie littéraire dans de nombreux pays d'Europe. Durant cette période cruciale, la Suisse voit l'arrivée (et le départ) d'écrivains reconnus allemands et français. Ces nouveaux arrivants ont-ils influencé le fonctionnement de l'espace littéraire suisse? Cet article esquisse une recherche en cours en déterminant dans un premier temps les conditions de la production littéraire des exilés arrivant en Suisse, et, dans un deuxième temps, en examinant la dynamique des processus de négociation entre les auteurs suisses et les écrivains et écrivaines exilés. L'exposé porte notamment sur la structure spécifique de l'espace littéraire suisse via les notions de «champ» et de «sous-champ».

Les réflexions présentées ici font partie d'une étude plus vaste du champ littéraire en Suisse liant l'histoire sociale de l'exil et la sociologie du champ littéraire. À notre sens, avant de pouvoir saisir la logique propre des champs littéraires qui amène ses représentants à une prise de position par rapport aux exilés, il s'agit de comprendre la relation des champs suisses entre eux et par rapport aux champs voisins. Nous voudrions aborder cette problématique en retraçant d'abord une vision courante de la structure de l'espace de la production littéraire suisse, en réexaminant ensuite des textes développant ou exploitant la notion de champ et de sous-champ et en développant finalement trois hypothèses sur le champ — ou plutôt les champs — littéraires suisses des années 1930 à 1945.

1. Une prétendue évidence

Nombreux sont ceux qui défendent une vision de la Suisse comme un pays «uni dans sa diversité» et des Suisses comme un peuple uni par la croyance en la démocratie directe, la neutralité politique ainsi que par son rapport à la nature et au paysage (les Alpes). Cette image courante est remise en question depuis les années 1980 par un courant historiographique critique. Dans le sillage de Hans-Ulrich Jost¹, plusieurs auteurs² ont retracé le travail de construction d'une identité nationale qui remonte à un long débat sur l'«helvétisation» et qui est renforcé par les valeurs établies au cours des années 1930 sous le terme de «défense nationale spirituelle» («Geistige Landesverteidigung»)³.

Paradoxalement, cette interprétation critique se marie bien avec une autre idée reçue (et pas nécessairement fausse): le fossé entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. Ainsi, les Suisses romands se représentent plutôt comme des Vaudois, des Genevois, des Neuchâtelois etc., alors que les Suisses alémaniques s'identifient à la Suisse tout court⁴. De tels lieux communs motivent aussi les réflexions sur le rôle des écrivains en Suisse et la vie littéraire et théâtrale entre 1930 et 1945. À ce titre, Charles Ferdinand Ramuz (1887-1947) et Denis de Rougemont (1906-1985) illustrent d'une manière emblématique le point de vue des suisses romands quant à un état national avec une centralisation des pouvoirs dans la capitale politique à Berne. On réfère notamment à la lettre ouverte que Ramuz publie en 1937 dans «Esprit» et dans laquelle il affirme que «ici, en Suisse, il n'a que les boîtes aux lettres et l'uniforme de nos milices qui présentent quelque uniformité»⁵. Les Suisses romands, sceptiques envers toute tentative

¹ H.-U. Jost, «Bedrohung und Enge (1914-1945)». Jost est le premier à parler d'un «totalitarisme helvétique».

² Par exemple: G. P. Marchal, A. Mattioli, *Erfundene Schweiz. Konstruktionen nationaler Identität/La Suisse imaginée. Bricolage d'une identité nationale*; H. Amstutz, *Das Verhältnis zwischen deutscher und französischer Schweiz in den Jahren 1930-1945*; C. Linsmayer, «Die Krise der Demokratie als Krise ihrer Literatur».

³ Le terme de «Geistige Landesverteidigung» englobe un ensemble d'interprétations qui ont comme référence commune l'appartenance de la Suisse à trois espaces culturels occidentaux ainsi que l'identité politico-culturelle de la Confédération helvétique et de la démocratie suisse. Voir J. Mooser, «Die "Geistige Landesverteidigung" in den 1930er Jahren».

⁴ D'un point de vue critique: M. Gsteiger, «Sonderfall Schweiz - Sonderfall Romandie. Schriftsteller und kulturelle Identität».

⁵ C. F. Ramuz, «Lettre», p. 6.

de centralisation et d'unification culturelle, soulignent les dangers d'un «mélange des cultures» et plaident pour le maintien d'un fédéralisme fort. De cette position il découle une interprétation historique considérant toute intervention critique des intellectuels romands à l'égard des décisions prises à Berne comme une opposition d'une minorité par rapport aux décisions de la partie dominante du pays.

Selon la même logique, la Suisse alémanique a, par contre, inventé le concept de «défense spirituelle». Sous la pression de l'étranger et à cause de la nécessité de trouver un consensus national, le modèle suisse alémanique est érigé en modèle suisse délibérément accepté par la plupart des écrivains romands au cours de la deuxième moitié des années 30. Si le professeur de littérature Jean Moser affirme déjà en 1937 que «la Suisse allemande est seule: elle a besoin de nous»⁶, ce n'est que lors de l'Exposition Nationale de Zurich en 1939, appelée la «Landi», que les littéraires romands se mettent majoritairement au service de la «défense spirituelle»⁷.

2. L'âme ou la raison?

On est tenté de mettre en avant le fait que la raison, la volonté ou encore la conscience nationale l'emportent, face à la menace de la guerre, sur «l'âme» romande ou alémanique et l'enracinement régional. Mais supposer un retournement aussi soudain revient à postuler un écho immédiat entre des événements survenus à l'extérieur du champ littéraire et des phénomènes émergeant dans le champ même. De plus, ne reproduit-on pas ainsi le lieu commun d'une Suisse partagée par la Sarine au lieu d'en saisir les enjeux de sens? Ne se sert-on pas de la catégorie de pensée nationale-«suisse» qui doit faire l'objet d'un questionnement plutôt que de constituer déjà une explication? En effet, on peut se demander si, comme le sous-entend l'ensemble des arguments présentés, l'appartenance à une région linguistique est vraiment la seule raison d'une prise de position des écrivains pour ou contre les idées de la «défense spirituelle»⁸. Comment expliquer les

⁶ J. Moser, «La Suisse allemande et nous», p. 88.

⁷ Cf. H. Amstutz, *Das Verhältnis zwischen deutscher und französischer Schweiz in den Jahren 1930-1945*.

⁸ Cet argument est particulièrement fort dans F. Reymond, «Ramuz, Esprit et la Défense spirituelle de la Suisse», p. 169: «[...] c'est le début de la "querelle" [...] qui polarisera les différences d'opinion entre les communautés linguistiques de la Suisse alors même que le pouvoir politique tente de promouvoir l'union dans la "défense spirituelle"».

exceptions, par exemple les premières prises de position des auteurs romands en faveur d'un modèle national? Comment comprendre, ensuite, le basculement d'une grande partie des écrivains romands vers la fin des années 30, qui se traduit dans l'affirmation de la «Landi» en 1939? Enfin, comment comprendre les voix suisses alémaniques mettant en cause la «mise au pas» («kulturelle Gleichschaltung») des institutions et des organisations littéraires?

La perspective développée ici suppose que les événements politiques peuvent certes influencer le champ de la production culturelle, mais que «toute influence et toute contrainte exercée par une instance extérieure au champ intellectuel est toujours réfractée par la structure du champ intellectuel»⁹. Autrement dit, on peut faire l'hypothèse que le positionnement des écrivains par rapport à la mobilisation culturelle nationale ne reflète, en premier lieu, ni une conviction purement politique ni un sentiment d'appartenance à une région linguistique. Dans notre optique, il s'agit d'une stratégie pour faire face aux changements dans les relations d'interdépendance entre les champs littéraires suisses, alémanique et francophone, ainsi que dans les rapports entre la production littéraire suisse et les champs de référence français et allemand.

3. *Quel écrivain, quelle littérature?*

Cette problématique renvoie également à une discussion autour de la question *que peut la littérature?* et *quel est le rôle de l'écrivain dans la société?* La littérature doit-elle, dans une situation de menace extérieure et de contraintes politiques, se mettre au service de la politique? Comment se positionner par rapport aux nombreuses interventions des autorités politiques dans le champ littéraire? En effet, la censure, la poursuite et l'expulsion des écrivains ou encore la destruction des écrits mettent sérieusement en cause l'un des principes fondamentaux de la production littéraire, à savoir le droit à la libre expression, et par là même l'autonomie du champ.

Il s'agit cependant d'envisager d'autres aspects de l'autonomie du champ littéraire en Suisse. D'un point de vue conceptuel, il est possible, nous semble-t-il, de parler d'une double, voire d'une triple quête d'autonomie du champ littéraire — ou plutôt des champs littéraires — suisses: l'autonomie par rapport au champ du pouvoir/champ politique, l'autonomie par rapport aux champs de référence et, pour le

⁹ P. Bourdieu, «Champ intellectuel et projet», p. 905.

cas de la Suisse romande, l'autonomie du champ littéraire par rapport au champ suisse alémanique qui, dans la conjoncture de la «défense spirituelle», est en train de définir la littérature en Suisse¹⁰. À ces fins, nous avons exploité les réflexions de Pierre Bourdieu¹¹ sur-le-champ littéraire belge, reprises et prolongées par Paul Aron, et également, dans le cas de la Suisse, par Daniel Maggetti et Jérôme Meizoz¹².

4. Réflexions sur le concept de «champ» face aux littératures nationales

Trois aspects peuvent être retenus. Le premier semble assez banal: on attribue facilement à un pays une littérature nationale de langue commune, mais cela ne vaut pas pour toutes les nations. Les limites du champ littéraire ne coïncident pas toujours avec les frontières politico-juridiques des États nationaux. De ce fait, la littérature ne contribue pas «par nature» à la création d'une identité culturelle nationale. Étant pourtant censée seconder ce processus, la diversité linguistique d'un pays ne pose pas seulement un problème analytique, mais aussi un problème concret: la langue — ou les langues — est au centre des enjeux politico-culturels dans des pays comme la Belgique, la Suisse ou le Québec. L'orientation culturelle vers une littérature autre que belge, suisse ou québécoise doit ainsi être intégrée dans la construction nationale même de ces pays.

La deuxième réflexion concerne l'autonomie des communautés de langue qui «partagent [avec un grand pays voisin] la langue, mais non l'histoire»¹³. Du point de vue du champ voisin, il s'agit de sous-champs, définis ici, en suivant Daniel Maggetti, comme des «secteur(s) du champ où un réseau de relations s'amorce, favorisé par des conditions géographiques et historiques particulières, sans toutefois parvenir au stade d'un fonctionnement indépendant»¹⁴. Ces sous-champs peuvent ensuite développer des instances de consécration propres et arriver à un stade d'indépendance formelle, tout en

¹⁰ Cf. J. Mooser, «Die "Geistige Landesverteidigung" in den 1930er Jahren».

¹¹ P. Bourdieu, «Existe-t-il une littérature belge? Limites d'un champ et frontières politiques».

¹² P. Aron, «Littérature belge ou littérature de Belgique»; D. Maggetti, *L'invention de la littérature romande*; J. Meizoz, «"Écrivain français!... s'il veut l'être, qu'il apprenne notre langue!": littérature "périphérique" et effets de champ en Suisse romande».

¹³ «Suisse», in P. Aron, D. Saint-Jacques, A. Viala éd., *Le Dictionnaire du littéraire*, p. 575.

¹⁴ D. Maggetti, *L'invention de la littérature romande*, p. 9.

restand sous la forte influence des effets du champ dominant. Comme l'a montré Daniel Maggetti, même après son émancipation du champ français, «le champ littéraire suisse romand ne se définit en dernier lieu que dans son rapport avec les instances parisiennes»¹⁵.

Les écrivains appartenant à ces sous-champs balancent, selon Bourdieu, entre deux stratégies: l'identification à la littérature dominante d'un côté et, de l'autre côté, la stratégie de repli sur le marché régional et la revendication d'une identité culturelle ancrée dans l'altérité par rapport au modèle dominant. En appliquant les réflexions de Bourdieu au champ de la Suisse romande, Jérôme Meizoz montre qu'«un écrivain de "province" [dans notre cas de la Suisse romande, k.s.] s'identifiera d'autant moins à sa région [...] qu'il est plus reconnu [...] au pôle dominant du champ»¹⁶, c'est-à-dire à Paris.

Une troisième réflexion nous semble utile pour saisir l'apport du concept de champ à l'explication de la situation en Suisse dans les années 1930 à 1940. Elle implique une notion étroitement liée à celle de champ et que nous avons évoquée plus haut sans l'avoir définie: le concept d'autonomie. Ce terme «caractérise une tendance générale de l'évolution des groupes sociaux qui ont un objet d'activité spécifique, et qui deviennent capables de gérer cet objet selon des codes et des raisons qui leur sont propres.»¹⁷ Deux aspects sont particulièrement intéressants pour comprendre le problème posé:

a) L'autonomie du champ littéraire ne va pas de soi, mais constitue le résultat de luttes historiques permettant de créer les conditions d'une émancipation du champ littéraire par rapport aux instances hétéronomes telles que les élites politiques, religieuses ou économiques. Ce processus est lié à la création d'instances de consécration, d'institutions et de marchés propres au champ littéraire permettant d'exercer un effet de champ¹⁸.

b) L'autonomie du champ littéraire n'est pas acquise une fois pour toutes. Dans des constellations historiques précises, elle doit être défendue par les producteurs littéraires. Il s'agit de défendre une littérature dont les critères de valorisation ne viennent que du champ littéraire même, une littérature sans fin autre que celle définie par le champ.

¹⁵ *Ibid.*, p. 10.

¹⁶ Meizoz, «"Écrivain français!..."», p. 272.

¹⁷ «Autonomie», in P. Aron, D. Saint-Jacques, A. Viala éd., *Le Dictionnaire du littéraire*, p. 35.

¹⁸ J. Jurt, «Autonomie und Engagement», p. 127.

5. *Les champs littéraires suisses: trois hypothèses*

À partir de ces réflexions, nous proposons trois hypothèses sur le fonctionnement des champs littéraires suisses dans les années 1930 et 1940.

a) Le champ romand et le champ suisse alémanique représentent des champs littéraires presque complètement distincts, avec des mécanismes et des contraintes de marchés indépendants. L'orientation vers les champs voisins de référence concerne tous ceux qui participent à la production, la diffusion et l'interprétation des textes littéraires: les instances de consécration locales, les publics visés, les systèmes éditoriaux, les circuits de distribution et de vente de livres. Considérons brièvement la distribution des biens littéraires.

Durant les années 1930 plusieurs associations de libraires et d'éditeurs coexistent des deux côtés de la Sarine: le «Schweizerische Buchhändlerverein» et le «Verein Schweizerischer Verlagsbuchhändler» en Suisse alémanique, la «Société des Libraires et Éditeurs de Suisse Romande» en Suisse Romande. Même en acceptant réciproquement les conditions de vente mises en place dans leurs zones d'influence, les associations représentent d'autres intérêts et sont confrontées à des exigences de marché différentes¹⁹. Les travaux d'Alain Clavien, Hervé Gullotti et Pierre Marti ont montré que la production littéraire Suisse romande vit un moment fort entre 1935 et 1950 en profitant de l'activité littéraire française extériorisée sous les conditions de l'occupation et la censure, rapprochant les écrivains et journalistes suisses francophones de leurs collègues français²⁰. En revanche, la Suisse alémanique se retrouve dépourvue de son champ de référence littéraire et est ainsi amenée à renforcer son propre marché, valoriser ses éditions et côtoyer son public²¹. Les pratiques linguistiques changent ici remarquablement, notamment après le «dumping» du prix des livres allemands produits pour la vente à l'étranger, et mis en place par les autorités culturelles allemandes en 1935. On parle par exemple, dans le contexte alémanique, de «Schweizerbuch» au

¹⁹ Cf. M. Dahinden, *Das Schweizerbuch im Zeitalter von Nationalsozialismus und Geistiger Landesverteidigung*.

²⁰ Cf. A. Clavien et al., *La province n'est plus la province*.

²¹ Selon Julian Schütt, propager la «défense spirituelle» représente aussi pour les producteurs littéraires suisses alémaniques une stratégie pour rendre plus attractif le marché des biens culturels et des idéologies en Suisse alémanique après les limitations subies par rapport au marché allemand. Cf. J. Schütt, *Germanistik und Politik. Schweizer Literaturwissenschaft in der Zeit des Nationalsozialismus*.

lieu de «schweizerisches Buch», de «Schweizerdichter» au lieu de «schweizerischer Dichter» ou encore de «Schweizertheater» au lieu de «schweizerisches Theater»²².

b) Dans ce cadre, une étude des champs littéraires suisses des années 1930 et 1940 doit analyser les deux champs, alémanique et romand, comme un espace de la production culturelle suisse interne aux frontières de l'État national. Si on part de l'idée que «les champs de production culturelle occupent une position dominée dans le champ du pouvoir»²³, il faut, malgré la coexistence de deux champs distincts, analyser ceux-ci parallèlement quant à la question de l'autonomie. Si, d'une manière générale, les champs tendent «à une autonomisation qui résulte de la reconnaissance sociale du pouvoir propre aux écrivains et du rôle qu'on leur accorde pour comprendre le monde et agir sur lui»²⁴, les deux champs sont confrontés dans les années 1930 aux mêmes ingérences des instances politiques par les effets de la censure, des sanctions et du danger d'expulsion dans le cas des écrivains exilés²⁵. De plus, les écrivains romands et alémaniques sont soumis à une même pression: soutenir la «défense spirituelle». En d'autres termes, les conditions de possibilité d'une autonomisation par rapport au champ du pouvoir sont les mêmes dans les deux cas. Si l'autonomisation des champs littéraires par rapport aux élites politiques et religieuses est le résultat d'un long processus depuis le XVII^e siècle²⁶, elle est à l'aube de la Seconde Guerre Mondiale de nouveau en péril. La fonction des écrivains — et des producteurs de biens culturels en général — dans la création d'une identité nationale est débattue tout au long des années 1930²⁷. Le débat atteint son apogée et sa plus

²² Cf. H. Amstutz et al. éd., *Schweizertheater. Drama und Bühne der Deutschschweiz*.

²³ J. Jurt, «L'apport de la théorie du champ aux études littéraires», p. 274.

²⁴ «Autonomie», in P. Aron, D. Saint-Jacques, A. Viala éd., *Dictionnaire du Littéraire*, p. 35.

²⁵ La censure est décrétée par les autorités fédérales le 8 septembre 1939 (Cf. G. Kreis, *Zensur und Selbstzensur*). Concernant les sanctions, voir le commentaire acerbe de la politique culturelle de Berne par Denis de Rougemont qui, suite à un article très critique publié dans «La Gazette de Lausanne» le 6 juin 1940, est envoyé en mission culturelle à l'étranger où il reste jusqu'en 1946.

²⁶ Cf. les travaux de Bourdieu sur le champ littéraire, notamment P. Bourdieu, *Les Règles de l'art*, ainsi que R. Chartier, *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècle)*.

²⁷ Par exemple dans la revue «Schweizerspiegel», fondée en 1925, qui participe pendant des années au débat autour de la «Geistige Landesverteidigung». Cf. C. Linsmayer, «Die Krise de Demokratie als Krise ihrer Literatur», p. 440 sqq.

grande légitimité institutionnelle avec l'arrêté du Conseil Fédéral concernant la politique culturelle du 9 décembre 1938²⁸ par lequel le «Schweizerdichter» est amené à soutenir l'unité de la Confédération («*bündnische Gemeinschaft*»²⁹). Dans la suite de la recherche, il est prévu d'étudier de plus près l'effet de renforcement du principe hétéronome du champ à travers les réactions des producteurs littéraires. Il s'agit également de déterminer sous ces conditions à quel degré les champs se constituent néanmoins en se distinguant de l'autre champ suisse.

c) Dans le contexte de la Guerre (approchante), on observe des changements dans les rapports entre les champs suisses et leurs champs de référence, français et allemand. De quelle nature ces transformations sont-elles? Quels sont leurs effets sur la production littéraire suisse? Durant la guerre, les deux champs tentent d'atteindre l'autosuffisance, c'est-à-dire réduire les dépendances mentales et surtout institutionnelles. Dans le cas de la Suisse romande ceci n'exclut pas une amélioration des rapports entre les écrivains, les éditeurs, les revues et les institutions culturelles françaises et suisses. Il s'agit d'un processus de détention, depuis la Première Guerre Mondiale, suivi par une nette intensification des rapports et des collaborations fructueuses dans les années 1930 puis la Seconde Guerre Mondiale. L'expérience d'«Esprit» constitue un exemple frappant pour la période de 1935 à 1940. Les Suisses participant de la mouvance «Esprit» créent en 1936 un «Journal intérieur des groupes Esprit de Suisse» et réalisent en 1937, sous l'égide de Denis de Rougemont, un numéro spécial d'«Esprit»: «Le problème Suisse. Personne et fédéralisme»³⁰. Ainsi, la Suisse romande perd-elle son statut d'annexe au champ littéraire français, et, pour une période bien déterminée, «la province» ne semble plus être «la province»³¹.

Dans le cas de la Suisse alémanique, une analyse des rapports doit tenir compte — comme cela a été fait pour la Suisse romande — des liens au niveau des institutions, des revues et des individus. Au niveau institutionnel, il est incontestable que la *Kulturpolitik* du «Troisième Reich» a eu un impact sur la production littéraire en

²⁸ «Botschaft des Bundesrates an die Bundesversammlung» du 9 décembre 1938.

²⁹ *Ibid.*, p. 998. Cf. U. Amrein, *Los von Berlin!*, p. 110-122.

³⁰ C. F. Ramuz, «Lettre».

³¹ A. Clavien et al., *La province n'est plus la province*. Les auteurs constatent un rétablissement des anciens rapports de domination dans l'après-guerre.

Suisse³². Elle amène non seulement les autorités suisses à renforcer une politique culturelle nationale notamment grâce à la création de «Pro Helvetia» en 1939, mais elle oblige aussi les acteurs des champs littéraires mêmes à réviser les contacts établis. Quand à l'autonomie des champs par rapport aux voisins, tout semble être mis en œuvre pour que, enfin, il suffise «d'être reconnu en Suisse pour être légitimement reconnu»³³.

6. Deux exemples

À titre d'exemple, considérons les relations entre les sociétés des libraires suisses alémaniques. Le «Schweizerischer Buchhändlerverein» et le «Verein Schweizerischer Verlagsbuchhändler» doivent redéfinir leur liens avec l'organisation jumelle allemande, le «Börsenverein der deutschen Buchhändler», dirigeant depuis des décennies tout le marché du livre de langue allemande, incluant la production littéraire suisse alémanique et autrichienne. Même si depuis 1922 l'adhésion au Börsenverein n'est plus obligatoire pour les libraires suisses, des contacts étroits sont maintenus jusqu'à l'arrivée au pouvoir des nazis en Allemagne. Les raisons du maintien de cette loyauté sont en premier lieu d'ordre économique. La coopération avec le Börsenverein sert, dans les années 1920 et jusqu'au milieu des années 1930, à équilibrer le prix des livres en Suisse et en Allemagne, à assurer une certaine ouverture du marché allemand aux œuvres suisses de langue allemande et à garantir le rattachement des librairies suisses au réseau de distribution des livres dont le centre se trouve à Leipzig. Face aux développements politiques en Allemagne, et notamment face à la «mise au pas» des institutions culturelles allemandes après 1933, qui s'accompagne d'un durcissement de la politique étrangère allemande dans le domaine culturel, l'attitude des responsables du marché du livre suisse change sensiblement. À partir du milieu des années 1930, on constate un renforcement du marché national suisse par des mesures protectrices en faveur du «Schweizerbuch»³⁴. Ces évolutions contribuent, parmi d'autres, à l'émergence du discours sur la «geistige Überfremdung» (invasion par l'étranger) de la Suisse, lié à la question de l'émigration littéraire.

³² Cf. U. Amrein, *Los von Berlin!*

³³ J. Meizoz, «“Écrivain français!...”», p. 271.

³⁴ Cf. M. Dahinden, *Das Schweizerbuch im Zeitalter von Nationalsozialismus und Geistiger Landesverteidigung*.

Le parcours du Schauspielhaus de Zurich est peut-être l'un des meilleurs exemples de l'évolution d'un discours accentuant la dépendance de la production littéraire par rapport à l'Allemagne à un discours de renforcement des valeurs proprement suisses. Jusqu'en 1933, le Schauspielhaus ne joue pas un grand rôle dans le monde théâtral de langue allemande. Le théâtre allemand se joue à Berlin. Après l'arrivée au pouvoir d'Hitler, le Schauspielhaus accueille beaucoup d'acteurs émigrés d'Allemagne. Le nouvel ensemble, constitué pour la saison 1933/34, réunit des réfugiés politiques, des juifs et des opposants au régime hitlérien. Jusqu'en 1938, le Schauspielhaus représente le lieu d'expression explicite de la critique anti-fasciste. Avec le changement de la direction pour la saison 1938/39, le théâtre redéfinit sa mission et se met au service de la «défense spirituelle». En 1939, il contribue à l'Exposition Nationale avec la mise en scène de «Guillaume Tell», pièce nourrissant le mythe des Suisses formant un peuple indépendant, fort et décidé à résister à toute tentative de soumission à une autorité étrangère³⁵.

7. Perspectives

Nous avons développé quelques aspects conceptuels d'une analyse du champ littéraire suisse entre 1933 et 1945 qui tient compte de différents aspects d'une quête d'autonomie. Pour le cas de la Suisse dans les années 1930 et 1940, cette quête relève d'un paradoxe, car la volonté d'autosuffisance par rapport aux champs français et allemand rapproche de fait les acteurs du champ littéraire suisse de la position des autorités politiques helvétiques appelant à la «défense spirituelle» du pays. Ce renforcement du principe hétéronome du champ risque de remettre en cause l'autonomie des producteurs de biens littéraires par rapport aux élites politico-économiques et représente un danger pour le monopole de définition des valeurs propres au champ littéraire.

L'attitude des écrivains suisses par rapport aux écrivains étrangers réfugiés en Suisse témoigne de ces enjeux complexes. Elle n'est pas un simple miroir reflétant le degré d'autonomie d'un unique champ littéraire suisse, mais révèle des rivalités et des enjeux de pouvoir multiples. La question centrale est de savoir comment la prise de position des écrivains par rapport à la «défense spirituelle» se traduit

³⁵ Cf. U. Kröger, P. Exinger, *In welchen Zeiten leben wir Das Schauspielhaus Zürich (1938-1998)*; U. Amrein, *Los von Berlin!*; H. Amstutz, U. Käser-Leisibach, M. Stern, éd., *Schweizertheater. Drama und Bühne der Deutschschweiz*.

en une attitude envers les écrivains étrangers. L'étude de la relation entre les débats sur l'exil et les débats sur la question nationale peut être menée pour différents types d'événements déclencheurs: ceux survenus à l'intérieur du champ de la production littéraire et dans le domaine de la politique culturelle³⁶, ceux qui tiennent aux décisions prises par les autorités politiques envers les exilés³⁷, ou encore les événements extérieurs qui ont — à travers un effet de champ — une influence sur la vie littéraire du pays³⁸.

Kristina SCHULZ
Université de Lausanne

³⁶ Telle que la publication de la «lettre ouverte» de C. F. Ramuz à D. de Rougemont le 1^{er} octobre 1937, la déclaration solennelle du conseil fédéral pour la neutralité et l'unité de la Suisse en 1938 ou encore la mise en place d'un dispositif de censure en Suisse et la «Landi» en 1939.

³⁷ Notamment le rétablissement de l'obligation de visa pour les réfugiés en provenance d'Allemagne et d'Autriche (mars 1938) et les accords avec l'Allemagne pour marquer les passeports juifs (octobre 1938).

³⁸ Notamment la mise en place d'une politique systématique de censure et de «mise au pas» de la presse et des organisations littéraires à partir de janvier 1933 en Allemagne; l'émigration littéraire provoquée par les sanctions à la suite de l'incendie du Reichstag allemand (27 février 1933); l'autodafé des livres à Berlin et dans d'autres villes allemandes en mai de la même année; ou encore l'occupation de la France en 1940 avec ses conséquences sur la vie littéraire française.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Ursula AMREIN, «*Los von Berlin!*». *Die Literatur- und Theaterpolitik der Schweiz und das «Dritte Reich»*, Zurich, Chronos, 2004.
- Hans AMSTUTZ, *Das Verhältnis zwischen deutscher und französischer Schweiz in den Jahren 1930-1945*, Aarau, Sauerländer, 1996.
- Paul ARON, «Littérature belge ou littérature de Belgique», *Liber* 21-22, 1995, p. 24-26.
- Paul ARON, Denis SAINT-JACQUES, Alain VIALA (éds)., *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002.
- «Botschaft des Bundesrates an die Bundesversammlung über die Organisation und die Aufgaben der schweizerischen Kulturwahrung und Kulturwerbung du 9 décembre 1938», *Bundesblatt* n° 50, 90^e année, vol. 2, 14 décembre 1938, p. 985-1035.
- Pierre BOURDIEU, «Champ intellectuel et projet créateur», *Les Temps Modernes*, 22, 1966, p. 865-906.
- , «Existe-t-il une littérature belge? Limites d'un champ et frontières politiques», *Études de Lettres*, 4, 1985, p. 3-6.
- , *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.
- Roger CHARTIER, *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 1996.
- Alain CLAVIEN, Hervé GULLOTTI, Pierre MARTI, «*La province n'est plus la province*»: les relations culturelles franco-suisse à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale (1935-1950), Lausanne, Antipodes, 2003.
- Martin DAHINDEN, *Das Schweizerbuch im Zeitalter von Nationalsozialismus und Geistiger Landesverteidigung*, Bern, Peter Lang, 1987.
- Manfred GSTEIGER, «Sonderfall Schweiz – Sonderfall Romandie. Schriftsteller und kulturelle Identität», in *Erfundene Schweiz. Konstruktionen nationaler Identität*, éd. G. P. Marchal, A. Mattioli, Zurich, Chronos, 1985, p. 247-256.
- Hans-Ulrich JOST, «Bedrohung und Enge (1914-1945)», in *Geschichte der Schweiz und der Schweizer*, Bâle, Helbing & Lichtenhahn, 1986, p. 731-819.

- Joseph JURT, «Autonomie und Engagement. Bourdieus Modell Zola», in «Für viele stehen, indem man für sich steht». *Formen literarischer Selbstbehauptung in der Moderne*, éd. E. Goebel, E. Lämmert, Akademie Verlag, 2004, p. 122-141.
- , «L'apport de la théorie du champ aux études littéraires», in *Pierre Bourdieu, sociologue*, éd. L. Pinto, G. Sapiro, P. Champagne, Paris, Fayard, 2004, p. 255-279.
- Ute KRÖGER, Peter EXINGER, «In welchen Zeiten leben wir?» *Das Schauspielhaus Zürich (1938-1998)*, Zurich, Limmat Verlag, 1998.
- Jeanne LÄTT, *Refuge et Écriture. Les écrivains allemands réfugiés en Suisse, 1933-1945*, Neuchâtel, Cahiers de l'Institut d'Histoire 7, 2003.
- Charles LINSMAYER, «Die Krise der Demokratie als Krise ihrer Literatur. Die Literatur der deutschen Schweiz im Zeitalter der Geistigen Landesverteidigung», in *Frühling der Gegenwart. Deutschschweizer Erzählungen 1890-1950*, éd. A. Linsmayer, C. Linsmayer, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 1990, p. 436-493.
- Daniel MAGGETTI, *L'Invention de la littérature romande*, Lausanne, Payot, 1995.
- Guy P. MARCHAL, Aram MATTIOLI (ed.), *Erfundene Schweiz. Konstruktionen nationaler Identität/La Suisse imaginée. Bricolages d'une identité nationale*, Zurich, Chronos, 1985.
- Jérôme MEIZOZ, «“Écrivain français! ... s'il veut l'être, qu'il apprenne notre langue!”: littérature “périphérique” et effets de champ en Suisse romande», *Écriture* 42, 1993, p. 270-278.
- Josef MOOSER, «Die “Geistige Landesverteidigung” in den 1930^{er} Jahren. Profile und Kontexte eines vielschichtigen Phänomens der schweizerischen politischen Kultur in der Zwischenkriegszeit», *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, 47, 1997, p. 685-708.
- Jean MOSER, «La Suisse allemande et nous», *La Suisse romande* 1, 2, 1937, p. 88-90.
- C. F. RAMUZ, «Lettre», *Esprit. Revue internationale*, 61, octobre 1937, p. 4-10.
- Félicie REYMOND, «Ramuz, Esprit et la Défense spirituelle de la Suisse», in 19-39. *La Suisse romande entre les deux guerres*, Lausanne, Payot, 1986, p. 165-175.
- Julian SCHÜTT, *Germanistik und Politik. Schweizer Literaturwissenschaft in der Zeit des Nationalsozialismus*, Zurich, Chronos, 1997.